

COMPTE RENDU DU 14 NOVEMBRE 2018

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Danielle GATIGNOL, Anne de VILHET, Laurence VIGNAL, Manon YTIER, messieurs André BARNOUIN, Jean Christophe DIANOUX, Pierre TARTANSON, Jean Louis AUTRAN, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Julien VERA, Michel FARE, Roger TRAPPO.

Procurations : Marc MOINIER procuration à Roger TRAPPO

Secrétaire de séance : Danielle GATIGNOL

Présentation par Madame EYRAUD, Directrice d'école, du projet de l'Ecole Numérique Rurale. Ce projet nécessite un investissement communal de 50 % avec un minimum de 2 000.00 €. Nous attendons de recevoir le devis du projet total avant de prendre une décision.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 00

ORDRE DU JOUR :

- **Délégation du Maire** : Autorisation de délégation au Maire en application des articles du 26^{ème} et 27^{ème} de l'article L 2122-22 du CGCI. Accepté à l'unanimité
- **Modification du tableau des effectifs** : Il a été proposé de nommer stagiaire l'agent d'accueil au 1^{er} janvier 2019 et de créer deux postes d'agent recenseur. Pour ces derniers, l'Etat verse une dotation de 1 290.00 € qui leur sera entièrement reversée. Accepté à l'unanimité
- **Autorisation de signature d'une convention de service de travail d'intérêt général** : il a été proposé par monsieur Marc MOINIER de signer une convention de service de travail d'intérêt général avec la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Alpes-Vaucluse. Accepté à l'unanimité
- **RIFSEEP** : la réforme du régime indemnitaire de la fonction publique a remplacé l'ancien système par le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est composé d'une indemnité lié au poste de l'agent et à son expérience professionnelle et d'un complément indemnitaire versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent. Il convient d'abroger l'ancien système afin de se mettre en conformité avec la loi. 1 abstention
- **Rapport sur le prix et la qualité des déchets 2017 de la communauté de communes** : le rapport est en consultation en mairie aux jours et heures d'ouverture. Adopté à l'unanimité
- **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2017** : le rapport est en consultation en mairie aux jours et heures d'ouverture. Adopté à l'unanimité
- **Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor** : Mme SITTER, nouvelle comptable du trésor demande l'indemnité de conseil. Le conseil municipal attend l'année prochaine avant de se prononcer et refuse l'indemnité pour l'année 2018. 14 voix contre
1 abstention
- **Mise en conformité de la boulangerie** : de nouvelles normes exigent des travaux de mise en sécurité incendie et accessibilité. Des devis ont été demandés. Les travaux seront réalisés en février 2019

➤

- Don à une commune sinistrée de l'Aude : Il est proposé d'aider la commune sinistrée de BOUILHONNAC, 238 habitants.
- 1 abstention
14 voix pour 1 000 €

Dossiers urbanisme : RAS

Questions diverses :

- AFFAIRE GARAIX : L'affaire pénale sera jugée à la chambre des appels correctionnels de Nîmes le 30/11/2018.
Au niveau administratif, le Tribunal Administratif de Nîmes a condamné MME GARAIX
- TRAVAUX AVENUE DE VERDUN : la plancher de la partie basse du local commercial nécessite d'être refait pour des questions de sécurité. Un avenant sur les travaux du lot 1 est nécessaire : supplément de 10 468.80 € TTC Accepté à l'unanimité
- DEVIS REFECTION DE LA TOITURE DES ANCIENS VESTIAIRES : montant du premier devis en notre possession 24 807.79 € TTC. D'autres devis vont être demandés.
- DEMANDES DROIT DE PREEMPTION : Une demande émane du Notaire de MME WALTER et une pour leu café des BARRYS. La Mairie ne préempte pas.
- Remerciements pour le décès de MR LHOMME Claude.
- Proposition pour la création d'un salon de thé et la vente de produits locaux dans le local commercial en cours de rénovation avenue de Verdun.
Les logements devraient être terminés en mars 2019

Départ de Laurence VIGNAL à 19 h 35

- REUNION ASSEMBLEE GENERALE COMITE DES FETES : le samedi 24/11/2018 à 11 h 00
- La STEP est achevée. La mise en route est faite. Les tests sont en cours.
Lors de l'inauguration, il serait souhaitable d'avoir les explications nécessaires de bonne utilisation pour la préserver.
- Proposition de récupération par SUEZ du matériel de l'ancienne station : le conseil est d'accord à condition de le vendre. Accepté à l'unanimité
- Repas des anciens : le dimanche 6 janvier 2019
- Remerciements à Danielle GATIGNOL pour le spectacle du Comité des Jeunes le vendredi 10 novembre 2018 et à la population pour sa présence à la cérémonie du centenaire du 11 novembre 2018.
- Il faut rechercher un nouvel agent recenseur car une personne s'est désistée.
- Réunion RAO du 11 octobre 2017 : Jean Louis AUTRAN nous fait le rapport de cette réunion. les travaux de renouvellement des canalisations chemin du Jas sont prévus en 2019.
- Mr Pierre TARTANSON informe des problèmes survenus sur le chauffe-eau du stade.
- Le projet de créer des places de parking à l'entrée du village ainsi qu'un abribus est en cours.

- Le solin du centre culturel et social n'est plus étanche et la toiture est à nettoyer. De même, il faudra s'occuper des toilettes (humidité). Olivier GIRARD s'en charge.
- Jean Christophe DIANOUX remercie les bénévoles du festival des soupes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 04